

17756 3° A l'effet de voter une somme de \$1,000 pour l'achat de dix guérites démontables, et de 8 forges portatives à être utilisées en rapport avec les travaux d'égout;

17829 4° A l'effet de permettre à MM. M. Lavut & Son de maintenir une marquise au-dessus du trottoir, en face de leur propriété située Nos 3 et 7 rue Arcade;

17770 5° A l'effet de voter une somme de \$4,000 payable 225 par la Cité et \$3,775 par les propriétaires intéressés, pour la construction d'un égout dans la rue Christophe Colomb, à partir de la rue des Carrières jusqu'à un point 420 pieds au nord;

17108 6° A l'effet d'inscrire et décrire comme rue publique dans le registre des rues publiques de la Cité, la rue de Grandpré, à partir de la rue des Carrières jusqu'au Boulevard Saint-Joseph;

7° A l'effet de voter une somme additionnelle de \$1,037 pour parfaire le montant nécessaire à l'achat et l'installation d'une horloge électrique et d'un système d'enregistrement "time recorder" dans l'Annexe de l'Hôtel de Ville.

18.—Soumis un état vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, montrant que le coût total de l'expropriation du Boulevard Saint-Joseph, comprenant les indemnités aux propriétaires, les taxes de témoins, les honoraires des avocats, des propriétaires épropriés, les honoraires des arbitres, du secrétaire, les frais de notaire et l'examen des titres, s'élèvera à la somme de \$2,431,672.89.

Attendu qu'un montant de \$978,420 a déjà été voté par le Conseil, et qu'il reste à voter un crédit additionnel de \$1,455,252.29, il est

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant que la somme en dernier lieu mentionnée soit votée pour les fins ci-dessus, le produit de la vente des terrains ainsi acquis et des matériaux de démolition devant être appliqué au remboursement pour autant, au fonds d'emprunt.

19.—Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant un tableau des travaux de pavages permanents qu'il propose d'exécuter dans différentes rues durant le présent exercice, ledit tableau s'élevant à la somme de \$1,500,722.44.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessus mentionnées.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

17756 3° To vote a sum of \$1,000 for the purchase of ten moveable boots and eight portable forges to be used in connection with sewer works;

17829 4° To allow Messrs. Lavut & Sons, to maintain a marquise over the sidewalk in front of their premises bearing Nos. 3 and 7 Arcade street;

17770 5° To vote a sum of \$4,000 payable \$225 by the City and \$3,775 by the interested proprietors, for the laying of a sewer in Christophe Colomb street, from Carrières street to a distance 420 feet northwards;

17108 6° To inscribe and describe as a public street in the register for the City's public streets, de Grandpré street, from des Carrières street to St. Joseph Boulevard;

7° To vote an additional sum of \$1,037, to make up the amount required for the purchase and installation of an electric clock and a time recorder in the City Hall Annex.

18.—Submitted a statement verified by the City Comptroller and Auditor showing that the total cost of the expropriation of St. Joseph Boulevard, including the indemnities to proprietors, taxes of witnesses, fees of the lawyers of the expropriated parties fees of the arbitrators, secretary, and notaries and the examination of titles will amount to the sum of \$2,431,672.29.

Whereas a sum of \$978,420 has already been voted by the Council and additional appropriation of \$1,453,252.29 still remains to be voted, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the above sum be voted for the above purpose, the proceeds of the sale of the lands thus acquired and of the old building materials to be returned to the loan fund.

19.—Submitted a report from the Chief Engineer, transmitting a tabulated statement of the permanent works he intends to perform in different streets during the current year, the cost of said works amounting to \$1,500,722.44.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said sum be voted for the above mentioned purposes.

Adjourned

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *